



# FO'Lire

Février 2014



## BUDGET A GEOMETRIE VARIABLE ?

Nous ne sommes plus à une contradiction près! Mais à l'heure où les directions locales des Finances Publiques ont vu leur budget 2013 terminer dans le rouge, en sachant que le budget 2014 subit lui aussi une nouvelle baisse (moins 4% des crédits de fonctionnement), l'annonce de l'obligation pour l'ensemble des agents de se doter d'une carte professionnelle, sonne comme une provocation. Il serait intéressant d'en connaître le coût...



## DEMARCHE ERGONOMIQUE RIALTO-INVESTIGATIONS

Le 22 janvier 2014, la DGFIP a convoqué un Comité de suivi de l'étude ergonomique du module Investigations de l'application RIALTO.

Cette démarche ergonomique s'inscrit bien évidemment dans la démarche stratégique! Selon la Direction Générale, cette démarche comporte deux volets :

- Une analyse experte par les ergonomes de l'interface homme/machine identifiant les ressources et limites du module.
- Une analyse des conditions d'utilisation du module identifiant les évolutions, les ressources et limites de celles-ci.

Dans la fiche préparatoire transmise, il n'est question que d'adaptation de cet outil pour la forme, à aucun moment ne sont émises des réserves sur le fond.

Pour **FO**, RIALTO-INVESTIGATIONS, c'est toujours **NON** !



**FO** rappelle ses différents appels à la signature de pétitions unitaires, comme au boycott de ce module. Pour **FO** il ne peut être question de participer à l'amélioration comme à la cogestion de la mise en place de cet outil, mais bien de ne pas le mettre en service. Pour ces raisons, parce que des collègues boycottent aujourd'hui cette application et conscient de ses responsabilités, **FO n'a pas participé à cette réunion!**

## GT «PROMUS/PROMOUVABLES» = ENCORE LOIN DU COMPTE !

En fin d'année, le Secrétariat Général a présenté aux fédérations des Finances un premier projet des taux de promotions intra-catégorielles (tableaux d'avancement) très loin des attentes des personnels.

Pour la 3ème année consécutive, le budget consacré aux mesures catégorielles est en régression. Les premières propositions de l'administration aboutissaient à une baisse de plus de 25% de possibilités de promotions par rapport à 2013.

**FO Finances** a longuement argumenté pour démontrer les incohérences de ce premier projet et a demandé à l'administration de revoir sa copie.

Le 22/01, un nouveau groupe de travail s'est donc réuni. A cette occasion l'administration a présenté une nouvelle version de son projet, aboutissant à **1143** promotions supplémentaires.

Si des taux de promotions pour certains avancements de grade ont été revus à la hausse, reprenant pour partie les arguments développés par **FO Finances**, au final le projet présenté n'est toujours pas acceptable.

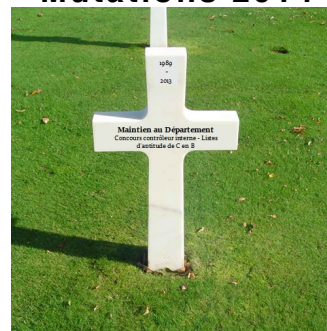
Refusant cet état de faits, **FO Finances** a renouvelé ses exigences pour une amélioration globale des taux. Pour certains grades c'est encore en-deçà de ceux de l'an passé, en particulier l'accès pour les 2ème et 3ème niveau de grade de la catégorie B.

Pour cette dernière, l'administration ne s'est pas cachée de vouloir aligner les taux sur ceux pratiqués dans les autres ministères, niant ainsi la technicité et les qualifications des agents des ministères économiques et financiers.

Pour toute la catégorie C, avec 40% de promotions en moins par rapport à l'an passé, il apparaît clairement que le ministère veut faire autofinancer par les agents, la réforme de la grille indiciaire (mise en oeuvre le 1er février), qui pourtant se limite à une amélioration de 1 à 11 points d'indice !



## Mutations 2014



Le maintien au département avait été acquis chèrement par les agents lors des grèves de 1989.

Il aurait pu s'appliquer à tous dès cette année si **FO-DGFIP** n'avait pas été **seul** à porter cette revendication légitime.

**REMEMBER !**